

FCP IRADETT 20

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2014

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS, LE 31 DECEMBRE 2014

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par le conseil d'administration de la société de gestion « ARAB FINANCIAL CONSULTANTS », nous vous présentons notre rapport sur :

- ✓ Le contrôle des états financiers annuels, du « FCP IRADETT 20 », tels qu'ils sont annexés au présent rapport; relatifs à l'exercice couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014.
- ✓ Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les états financiers, ci-joints, font apparaître

un total au bilan des actifs net de	684.825 dinars
des sommes distribuables au titre de l'exercice de	16.053 dinars
et une variation négative des actifs nets de	1.495 dinars

Ces états financiers relèvent de la responsabilité du conseil d'administration de la société de gestion. Il est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à la société et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit et ce en application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif.

Nous avons procédé à l'audit des états financiers annuels en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Ces normes requièrent que nos travaux d'audit soient planifiés et réalisés en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers soumis à notre examen ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir les éléments probants justifiant les montants et l'information contenus dans les états financiers. Il consiste, également, à apprécier la fiabilité du contrôle interne des systèmes d'établissement des états financiers, d'une part, et les principes et méthodes comptables suivis et retenus, ainsi que la présentation d'ensemble des états financiers, d'autre part.

I - OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS :

Nous estimons que les éléments recueillis, notamment, la situation du portefeuille communiquée par votre dépositaire, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Sur la base des documents mis à notre disposition et compte tenue de ce qui précède, nous certifions que les états financiers, ci-annexés, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tout aspect significatif, du résultat des opérations réalisées par votre fonds durant l'exercice clos le 31.12.2014, ainsi que de sa situation financière et de son patrimoine à la fin de cet exercice conformément aux normes et conventions comptables de base.

Nous devons par ailleurs vous informer que :

- i. La comptabilité est tenue au moyen d'un logiciel informatique spécifique qui ne permet pas la remontée en chaîne des données calculées automatiquement qui y sont enregistrées.
- ii. Les états financiers sont établis selon des méthodes satisfaisant généralement à l'article 27 du code des organismes de placement collectif, à la NCT n°16 relative à la présentation des états financiers des OPCVM et au PCGA sauf en matière de valorisation des BTA ; lesquels ne figurent pas au Bilan pour leur valeur actuelle à la date de l'inventaire contrairement à la NCT n°17 relative au portefeuille-titres et autres opérations effectuées par les OPCVM.

II – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

Nous avons procédé également aux autres vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations particulières à formuler sur la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de votre gestionnaire sur les résultats et la situation financière de votre fonds à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Aussi, nous devons vous informer que :

1. Les liquidités et quasi liquidités, représentant 49,7% de l'actif, sont en dépassement de 29,7% par rapport au taux réglementaire maximal prévus par l'article 2 du décret numéro 2001-2278 du 25 septembre 2001 tel que complété par le décret numéro 2002-1727 du 29 Juillet 2002.
2. L'actif employé à la clôture de l'exercice 2014 dans des valeurs mobilières, des obligations et des valeurs assimilées, à hauteur de 50,3%, est en deçà du seuil réglementaire minimal de 80%.
3. L'actif net employé à la clôture de l'exercice 2013 dans des obligations et valeurs assimilées, à hauteur de 29,4%, est en deçà du seuil minimal de 40% prévus par le règlement intérieur du fonds.
4. La proportion détenue par la banque ATB au capital du « FCP IRADETT 20 », de 11,7%, dépasse le seuil maximal de 10% prévus par les articles 466 et suivants du code des sociétés commerciales.

Tunis le 30 mars 2015

Le Commissaire aux Comptes :
Slim EL FEKIH

BILAN
ARRETE AU 31/12/2014

(Exprimé en dinars)

annexe1

<u>ACTIF</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	345 462	401 476
a- Actions,valeurs assimilées et droits rattachés	144 065	143 898
b- Obligations et valeurs assimilées	201 397	257 578
AC2- Placements monétaires et disponibilités	341 273	282 129
a- Placements monétaires	0	0
b- Disponibilités	341 273	282 129
AC3- Créances d'exploitation	0	4 608
AC4- Autres actifs		
TOTAL ACTIF	686 735	688 213
PASSIF		
PA1- Opérateurs créditeurs	1 686	1 634
PA2- Autres créditeurs divers	224	260
TOTAL PASSIF	1 910	1 893
<u>ACTIF NET</u>		
CP1- Capital	668 742	671 406
CP2- Sommes distribuables	16 083	14 914
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	30	53
b- Sommes distribuables de l'exercice	16 053	14 860
ACTIF NET	684 825	686 320
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	686 735	688 213

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31/12/2014
(Exprimé en dinars)

annexe 2

	<u>01/01/2014</u> <u>31/12/2014</u>	<u>01/01/2013</u> <u>31/12/2013</u>
PR 1- Revenus de portefeuille-titres	16 885	19 340
a- Dividendes	5 531	3 997
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	11 354	15 342
c- Revenus des autres valeurs		
PR 2- Revenus des placements monétaires	11 789	7 646
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	28 674	26 986
CH 1- Charges de gestion des placements	10 927	10 848
REVENU NET DES PLACEMENTS	17 747	16 138
PR 3- Autres produits		
CH 2- Autres charges	732	763
RESULTAT D EXPLOITATION	17 016	15 375
PR 5- Régularisations du résultat d'exploitation	-963	-515
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	16 053	14 860
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	963	515
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	20 513	-19 905
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	-13 341	3 127
Frais de négociation de titres	-532	-334
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	23 655	-1 737

ETAT DE VARIATION DE L ACTIF NET

ARRETE AU 31/12/2014

(Exprimé en dinars)

annexe 3

	<u>01/01/2014</u>	<u>01/01/2013</u>
	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L ACTIF NET RESULTANT</u>		
<u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		
a- Resultat d 'Exploitation	17 016	15 375
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	20 513	-19 905
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-13 341	3 127
d- Frais de négociation de titres	-532	-334
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-14 884	-13 729
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>		
a- Souscriptions		
_ Capital	890 824	772 858
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	8 980	9 939
_ Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	16 962	6 170
_ Droits d'entrée		
b- Rachats		
_ Capital	-899 732	-772 858
_ Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-9 376	-9 560
_ Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	-17 925	-6 705
_ Droit de sortie		
VARIATION DE L ACTIF NET	-1 495	-15 623
AN 4- <u>ACTIF NET</u>		
a- en début d'exercice	686 320	701 922
b- en fin d'exercice	684 825	686 320
AN 5- <u>NOMBRE DE PARTS</u>		
a- en début d'exercice	60 749	60 749
b- en fin d'exercice	59 943	60 749
VALEUR LIQUIDATIVE	11,425	11,298
AN6- TAUX DE RENDEMENT	3,29%	-0,26%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETEES AU 31/12/2014

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2014 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2014, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue selon le cas , une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres .Elle apparait également comme composante du résultat net de l'exercice

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2014 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2-3 EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix de réalisation les placements monétaires sont évalués à leur prix de réalisation

2-4 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3- NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1-Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 345 462 DT contre 401 476 DT au 31/12/2013, et se détaille ainsi

voir annexe 4

AC2- Placement monétaires et disponibilité

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 341 273 DT contre 282 129 DT au 31/12/2013, et se détaille ainsi:

	en % de l'actif			
	01/01/2014	01/01/2013	01/01/2014	01/01/2013
	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2013
Disponibilité	341 273	282 129	49,7%	41,0%
Total	341 273	282 129	49,7%	41,0%

PA1- Opérateurs créditeurs

Cette rubrique enregistre la rémunération à payer au gestionnaire et au dépositaire et se détaille ainsi:

	01/01/2014	01/01/2013
	31/12/2014	31/12/2013
Rémunération à payer au gestionnaire	846	799
Rémunération à payer au dépositaire	841	834
TOTAL	1 686	1 634

PA2- Autres créditeurs divers

	01/01/2014	01/01/2013
	31/12/2014	31/12/2013
Redevance CMF	60	56
Retenue à la source	164	148
frais des transactions		55
TOTAL	224	260

CP1- Le capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2014 se détaillent ainsi :

<u>Capital au 31/12/2013</u>	
Montant	671 406
Nombre de parts	60 749
Nombre de porteurs de parts	2

<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	890 824
Nombre de parts émises	80 602
Nombre de porteurs de parts nouveaux	0
<u>Rachats effectués</u>	
Montant	899 732
Nombre de parts rachetés	81 408
Nombre de porteurs de parts sortants	1

<u>Autres effets s/capital</u>	
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-13 341
Régularisation des sommes non distribuables	-396
Variation des plus ou moins Values potentielles sur titres	20 513
Frais de négociation de titres	-532

Capital au 31/12/2014	
Montant	668 742
Nombre de parts	59 943
Nombre de porteurs de parts	1

CP2- Sommes distribuables

	01/01/2014	01/01/2013
	31/12/2014	31/12/2013
Sommes distribuables de l'exercice	16 053	14 860
Sommes distribuables des exercices antérieurs	30	53
Sommes distribuables	16 083	14 914

PR1- Revenu du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille -titres totalisent 16 885 DT au 31-12-2014 contre 19 340 DT au 31-12-2013 et se détaillent ainsi:

	01/01/2014	01/01/2013
	31/12/2014	31/12/2013
Revenus des obligations et valeurs assimilées	11 354	15 342
Revenus des actions et valeurs assimilées	5 531	3 997
TOTAL	16 885	19 340

PR2- Revenus des placements monétaires

Les revenus des placement monétaires s'élevent au 31-12-2014 à 11 789 DT contre 7 646 DT au 31-12-2013 et se détaillent ainsi:

	01/01/2014	01/01/2013
	31/12/2014	31/12/2013
Revenu des BTCT	0	204
Revenu des comptes de dépôts	11 789	7 442
TOTAL	11 789	7 646

CH1- Charges de gestion des Placements

	01/01/2014	01/01/2013
	31/12/2014	31/12/2013
Rémunération du gestionnaire		
La gestion du fonds est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière du fonds. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,2% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.		
La rémunération de l' AFC	10 086	10 014

Rémunération du dépositaire

La fonction du dépositaire est confiée à l'ATB. En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,1% HT calculé sur la base de l'actif net quotidien avec un plafond de 7000D

La rémunération de l'ATB	841	834
TOTAL	10 927	10 848

CH2- Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31-12-2014 à 732 DT contre 763 DT au 31-12-2013 et se détaillent ainsi:

	01/01/2014	01/01/2013
	31/12/2014	31/12/2013
Redevance CMF	712	707
Service bancaire	14	50
Timbres fiscaux	5	6
TOTAL	732	763

4- Mouvement du portefeuille

	cout d'acquisition	intérêts courus	plus ou moins value potentiels	Valeur au 31/12	Plus ou moins values réalisé
Solde au 31-12-2013	423 105	7 853	-29 482	401 476	
<u>Acquisition de l'exercice</u>					
Actions	88 535			88 535	
Emprunt De société					
Emprunt National	50 000			50 000	
Emprunt d'état					
Titres OPCVM					
<u>Remboursement et cession de l'exercice</u>					
Cession Actions	110 000			110 000	-13 341
Cession Emprunts de société					
Remboursement Emprunts d'état	90 000			90 000	
Remboursement Emprunts de société	12 500			12 500	
Cession OPCVM					
<u>Décote /surcote Emprunts d'état</u>	-1 118			-1 118	
Variation des intérêts courus		-2 562		-2 562	
Variation des plus ou moins values potentielles			*21 631	21 631	
Solde au 31-12-2014	348 022	5 290	-7 851	345 462	-13 341

*hors décote / surcote Emprunts d'Etat

5- **Autres informations**

Données par parts	01/01/2014 31/12/2014	01/01/2013 31/12/2013	01/01/2012 31/12/2012	01/01/2011 31/12/2011
Revenus des placements	0,478	0,444	0,442	0,610
Charges de gestion des placements	0,182	0,179	0,192	0,236
Revenu net des placements	0,296	0,266	0,249	0,373
Autres charges	0,012	0,013	0,013	0,016
Résultat d'exploitation	0,284	0,253	0,236	0,358
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,016	-0,008	-0,010	-0,094
Sommes distribuables de l'exercice	0,268	0,245	0,226	0,264
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,016	0,008	0,010	0,094
Frais de négociation de titres	-0,009	-0,006	-0,007	-0,015
Variation des plus ou moins Values potentielles /Titres	0,342	-0,328	-0,089	0,317
Plus ou moins Values réalisées sur cession de titres	-0,223	0,051	-0,054	-0,346
Plus ou moins values sur titres et Frais de négociation	0,111	-0,282	-0,150	-0,045
Résultat net de l'exercice	0,395	-0,029	0,087	0,313
résultat non distribuable de l'exercice	0,111	-0,282	-0,150	-0,045
régularisation du résultat non distribuable	-0,007	0,006	0,032	-0,005
Sommes non distribuables de l'exercice	0,104	-0,275	-0,118	-0,050
Distribution des dividendes	0,245	0,226	0,288	0,210
Nombre de parts	59 943	60 749	60 749	60 252
Valeur liquidative	11,425	11,298	11,554	11,734

Ratios de gestion des placements	01/01/2014 31/12/2014	01/01/2013 31/12/2013	01/01/2012 31/12/2012	01/01/2011 31/12/2011
Charges de gestion des placements/actif net moyen	1,56%	1,53%	1,54%	2,23%
Autres charges /Actif net moyen	0,10%	0,11%	0,10%	0,15%
Résultat distribuable de l'exercice/Actif net moyen	2,42%	2,17%	1,89%	2,32%

ETAT DU PORTEFEUILLE - TITRES
ARRETE AU 31/12/2014

annexe 4

DESIGNATION DU TITRE	NRE/TITRE	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2014	% ACTIF	% K émetteu r
VALEURS MOBILIERES					
ACTIONS		138 886	129 673	18,88%	
Air liquide	40	10 405	9 400	1,37%	0,00%
ASSAD	2 500	22 426	20 033	2,92%	0,02%
ATB	1 000	5 452	4 363	0,64%	0,00%
BTE	600	17 738	14 934	2,17%	0,06%
CEREALIS	1 830	12 353	12 473	1,82%	0,04%
Ciments de Bizerte	2 000	15 391	12 880	1,88%	0,00%
Délice Holding	83	1 212	1 257	0,18%	0,00%
ECYCL	1 000	10 635	16 374	2,38%	0,02%
Monoprix	700	18 700	15 354	2,24%	0,00%
OTH	500	3 250	3 603	0,52%	0,00%
SOTEMAIL	3 500	8 750	9 975	1,45%	0,01%
SOTUVER	300	1 626	1 578	0,24%	0,00%
TGH	10 000	10 948	7 450	1,09%	0,01%
TITRES OPCVM		13 030	14 392	2,10%	0,03%
FCP Capitalisation et garantie	10	13 030	14 392	2,10%	0,03%
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES					
EMPRUNTS D'ETAT					
		151 107	155 012	22,57%	
BTA 6.75% 11 juillet 2017	99	101 107	103 655	15,09%	0,00%
EMPRUNT NATIONAL CAT C	500	50 000	51 357	7,48%	0,00%
EMPRUNTS DE SOCIETE					
		45 000	46 385	6,75%	
ATL 2010/1	500	10 000	10 177	1,48%	0,07%
AMEN BANK SUB 2008 B	500	35 000	36 208	5,27%	0,13%
TOTAL		348 022	345 462	50,30%	